

Mesdames, Messieurs,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier adressé le 1<sup>er</sup> mai 2017 aux candidats aux élections législatives. Permettez-moi de vous donner quelques éclairages sur ce qui revêt, à mon sens, une importance capitale en matière de politiques publiques de l'Education nationale.

Tout d'abord, ces élections succèdent à l'élection présidentielle dont le scrutin au soir du 7 mai a permis de battre les idées xénophobes, racistes, liberticides du Front National et c'est une bonne chose. Cela étant, Monsieur Emmanuel Macron, désormais Président de la République, porte un projet libéral, avec ce qu'il contient de casse sociale, d'aggravation des conditions de vie et de mesures austéritaires, pénalisant les usagers du service public. Ainsi, face au pouvoir de l'argent et aux atteintes à l'égalité républicaine qu'il induit, je serai toujours du côté des luttes et des combats à mener pour des choix tournés vers l'humain. Parmi les services publics à défendre et à développer en priorité, celui de l'Education nationale.

Sur le plan national, la situation est extrêmement inquiétante. Entre 2007 et 2012, près de 80 000 postes d'enseignants ont été supprimés. Ces suppressions ont constitué un traumatisme durable au sein de l'Education nationale. Elles ont mis en difficulté les professeurs et les élèves. François Hollande a, certes, réalisé des créations de postes mais elles n'ont pas permis de combler les pertes subies durant le mandat de Nicolas Sarkozy et elles ne permettent pas non plus de répondre aux nouvelles cohortes d'élèves plus nombreux.

Cette situation est encore plus vraie dans notre département où les inégalités avec le reste du territoire national sont criantes, les difficultés scolaires importantes et les besoins sociaux conséquents. Les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves se sont régulièrement mobilisés pour dénoncer cette situation intenable. Député, je serai aussi de ce combat. A cela, nous pouvons ajouter la réforme des rythmes scolaires, à laquelle je m'étais opposé, qui a conduit à territorialiser l'éducation et donc à creuser davantage les inégalités entre les collectivités, et la réforme du collège qui a affaibli la qualité des enseignements dispensés.

C'est pourquoi, premièrement, le budget de l'Education nationale doit être porté à 7% du PIB. Ce budget devrait permettre de porter le nombre d'enfant par classe à 25 au maximum. L'école doit également être en mesure d'accueillir les enfants présentant un handicap, je proposerai donc à cette fin, que leur scolarisation soit obligatoire. Deuxièmement, les professeurs doivent être mieux formés et leur salaire revalorisé. Les personnels qui accompagnent les élèves en situation de handicap (AVS, EVS et AESH) doivent être formés et avoir un statut pérenne. Enfin, les réformes des rythmes scolaires et du collège doivent être abandonnées. L'Education nationale doit rester nationale et en aucun cas se territorialiser.

Vos interrogations portent également sur les actions politiques en matière d'éducation au niveau local. Les acteurs municipaux se mobilisent pour tenter de répondre à des besoins forts en termes d'accueil et d'encadrement. Mon mandat de député sera un outil pour appuyer politiquement les municipalités de Montreuil et de Bagnolet dans le but de pourvoir à ces besoins.

Mais, développer des infrastructures implique que les collectivités dégagent les moyens nécessaires, ce qui est incompatible avec les baisses de dotation qu'elles connaissent ces dernières années. En effet, sous la présidence de François Hollande, du fait de sa politique d'austérité envers les collectivités territoriales, plus de 10 milliards d'euros de dotation ont manqué dans le budget des municipalités. Emmanuel Macron, pour sa part, a inscrit dans son programme la suppression de la taxe d'habitation qui représente pourtant une part majeure du budget des communes. Ces politiques ont eu et auront des conséquences négatives sur la qualité des infrastructures et de l'encadrement dans les écoles mis à disposition par les villes. Aussi, je me battraï pour que les collectivités puissent disposer des ressources nécessaires à la mise en place d'un service public de l'éducation de qualité.

Plus concrètement, les besoins d'infrastructures à Montreuil et à Bagnolet sont importants. A Montreuil, des négociations sont engagées avec Valérie Pécresse pour la reconstruction du lycée

Condorcet et la rénovation du lycée Jean Jaurès a été acté. Un dixième collège intercommunal, accueillant des élèves de Montreuil et de Bagnolet , sortira également de terre d'ici septembre 2018. Ce collège proposera un internat aux élèves dont l'environnement n'est pas propice aux études. Ces équipements constituent un premier pas, et je serai toujours aux côtés des maires pour les appuyer dans leur action locale lorsqu'il s'agira d'améliorer l'éducation offerte aux enfants. Dans cette perspective, j'oeuvrerai pour l'amélioration de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, dans nos deux communes, considérant qu'elle n'est pas à la hauteur des besoins.

Député, je me battraï pour que nos enfants soient traités à égalité et pour que les enfants Montreuillois et Bagnoletais puissent réussir leur scolarité dans les meilleures conditions.

Veillez recevoir, chers parents, mes salutations républicaines.

Gaylord le Chequer